



## AVIS PUBLIC

28 février 2022

### Informations importantes concernant l'ouverture du bureau municipal, les séances du conseil, les possibilités pour payer vos taxes municipales et les élections partielles.

Le bureau municipal est dorénavant ouvert à la population en tout temps (toujours avec les mesures sanitaires), mais je vous recommande de téléphoner avant de vous y présenter car le personnel de bureau a, à l'occasion, des formations par internet à suivre et ces formations sont suivies à la maison. Bien que ce soit rare que les deux employés aient une formation en même temps. Cette recommandation s'applique également pour des demandes de permis, de dérogation. Comme l'inspectrice municipale n'est pas au bureau à tous les jours, il faut prévoir un rendez-vous.

Suite aux derniers allègements, il vous est possible dorénavant, de vous présenter aux séances du conseil municipal. Il est toujours possible de nous faire parvenir vos questions ou commentaires par courriel à : [authier-nord@mrcao.qc.ca](mailto:authier-nord@mrcao.qc.ca). La lecture de vos questions/commentaires se fait à **la période de questions** lors de la séance. C'est également à cette même période de questions que la population présente peut discuter. En aucun temps, la population ne peut parler en même temps que les élus.

Il est possible de payer vos taxes :

- Par « Accès D » si vous faites affaire avec la caisse Desjardins
- Par virement « Interact » (je vous demande de me contacter pour m'en informer)
- Par chèque
- Directement au bureau
- **Impossible de payer par carte de débit/crédit**

Pour nous contacter :

- Pour Élise Gagnon, Directrice générale, 819-782-3914 Poste #1

Par courriel : [authier-nord@mrcao.qc.ca](mailto:authier-nord@mrcao.qc.ca)

- Pour Carolle Bédard, adjointe et inspectrice municipale : 819-782-3914 Poste #2

Par courriel : [adjointe.authier-nord@mrcao.qc.ca](mailto:adjointe.authier-nord@mrcao.qc.ca)

- Pour Fernand Major, maire : 819-782-3914 Poste #3

Par courriel : [authier-nord@mrcao.qc.ca](mailto:authier-nord@mrcao.qc.ca)

Compte tenu qu'aucune déclaration de candidature n'a été déposée au bureau en date du 25 février 2022 (dernier jour pour recevoir une déclaration de candidature) – (vous avez tous reçu l'avis public d'élection partielle directement par la poste), il est donc nécessaire de recommencer les procédures d'élection, qui peuvent être recommencées qu'une seule fois. Si le poste demeure vacant, c'est ministre des Affaires municipales qui nommera une personne éligible au poste concerné ou ordonnera le recommencement des procédures selon les règles qu'il fixera.

Aussitôt une nouvelle date confirmée, je vous donne l'information.

### **NOTE IMPORTANTE**

**Jeudi le 3 mars 2022**, le bureau **EST FERMÉ** à la population puisque les comptables seront sur place et il me sera alors impossible de vous servir. **LA PORTE SERA BARRÉE.**

Merci de votre compréhension!

Élise Gagnon, Dir. Gén. Greff. Très.